

SERVICE DES AFFAIRES FUNÉRAIRES

RENOUVELLEMENT DE CONCESSION

Cimetière : N° Concession :

Emplacement : Titulaire :

Je soussigné(e) :

Demeurant à :

Téléphone :

Agissant en qualité de :

Concessionnaire Ayant-droit (préciser le lien de parenté) :

Mandataire du concessionnaire Autre (préciser le lien) :

JE SOLLICITE (cocher la case choisie) :

Le **renouvellement** de la concession

La **conversion** de la concession accordée le et expirant le :

- Choix de la durée de la concession (cocher votre choix) : 30 ans 50 ans

Je joins à cet effet un chèque à l'ordre du Trésor Public, entre les mains de qui de droit, correspondant au prix de ladite concession (tarif en vigueur à la date d'échéance de la période à renouveler, à vérifier auprès du service des cimetières au 01.60.09.97.17). Je m'engage, conformément à la législation en vigueur, à entretenir la concession.

Fait à, le

Signature du demandeur :

JUSTIFICATIFS À FOURNIR

Concessionnaire :

- ➔ Photocopie d'une pièce d'identité ;
- ➔ Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- ➔ Photocopie du livret de famille ;
- ➔ Photocopie de l'ancien titre de concession.

Ayant-droit du concessionnaire si le concessionnaire est décédé :

- ➔ Photocopie d'une pièce d'identité ;
- ➔ Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- ➔ Photocopie du livret de famille ;
- ➔ Photocopie de l'ancien titre de concession.

Ayant-droit (ou autre) si le concessionnaire est en vie :

- ➔ Mandat établi et signé par le concessionnaire ;
- ➔ Photocopie des pièces d'identité du concessionnaire et de son mandant ;
- ➔ Photocopies d'un justificatif de domicile du concessionnaire et de son mandant ;
- ➔ Photocopie du livret de famille du concessionnaire ;
- ➔ Photocopie de l'ancien titre de concession.

MERCI DE RETOURNER CE DOCUMENT COMPLÉTÉ ET SIGNÉ ACCOMPAGNÉ DES JUSTIFICATIFS DEMANDÉS AINSI QUE VOTRE CHÈQUE À L'ORDRE DU TRÉSOR PUBLIC À L'ADRESSE SUIVANTE :

**MAIRIE DE MEAUX
SERVICE DES CIMETIÈRES
2 place de l'Hôtel de Ville Jacques Chirac - 77100 MEAUX
(Tout dossier incomplet sera retourné)**

Il est vivement recommandé d'avertir le service de tout changement d'adresse et de coordonnées téléphoniques.

Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Informations devant être portées à la connaissance des personnes auprès desquelles sont recueillies des données à caractère personnel.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par le service des cimetières dans un fichier informatisé ayant pour finalité la gestion des concessions dans les cimetières.

Le responsable du présent traitement est la Maire-Adjointe à la citoyenneté, aux démarches administratives, au monde du combattant et au devoir de mémoire de la ville de Meaux.

Tous les champs de ce formulaire doivent obligatoirement être remplis. Dans la négative, le dossier ne peut être traité et la demande ne peut aboutir.

Les dossiers de demandes de concession sont conservés par la mairie jusqu'à la reprise administrative de la concession.

Les données ne font pas l'objet d'un transfert vers des pays hors de l'Union Européenne.

Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant afin d'utiliser votre droit d'opposition, d'interrogation ou de rectification. De plus, lorsque vous avez donné votre consentement, vous disposez d'un droit de le retirer à tout moment, sans que ce retrait ne porte atteinte à la licéité du traitement effectué antérieurement.

Ces droits peuvent être exercés auprès du service des cimetières de la Ville de Meaux par courrier à l'adresse suivante :

Hôtel de Ville – Service des Affaires Funéraires – B.P. 227 – MEAUX CEDEX

Vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL).

